Les députés allemands votent une loi autorisant la circoncision

13/12/2012 à 16h41



Le Parlement allemand a voté à une large majorité une loi qui autorise la circoncision des enfants pour des motifs religieux. (…) Cette loi met fin à l'insécurité juridique dans laquelle se trouvaient les juifs et les musulmans d'Allemagne depuis une décision du tribunal de grande instance de Cologne (Nord-Ouest).

Le tribunal avait alors assimilé la circoncision religieuse à un acte passible de poursuites pénales, au nom du droit de l'enfant au respect de son intégrité physique. Des associations de défense de l'enfance et de pédiatres étaient aussi montées au créneau pour s'opposer à la circoncision non justifiée médicalement.

Source